

DOC 2019

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.SOCIAALFONDS202-01.BE

DEMANDE POUR L'OBTENTION D'UNE INTERVENTION DANS LES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS JUSQU'À 12 ANS

Volet à remplir par l'EMPLOYÉ(E) qui travaille dans le commerce de détail indépendant (CP n° 202.01)

Nom : Prénom :
 Rue : N° : Boîte :
 Code postal : Commune :
 Tél. : E-mail :

Numéro de registre national 1 :
 Numéro de compte (IBAN & BIC) :

EMPLOYÉ(E) DANS L'ENTREPRISE²

Entreprise :
 Rue : N° : Boîte :
 Code postal : Commune :
 Numéro d'entreprise : N° ONSS :

DÉCLARE L'ENFANT

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Numéro de registre national :

La contribution parentale totale qui a été payée pour la garde s'élève à € (max. 780 €)

L'intervention est limitée au montant de la contribution parentale payée et à un maximum de 780 € par an.

Si les parents n'ont relevé qu'une partie de l'année de la Sous-commission paritaire pour les moyennes entreprises d'alimentation CP202.01, la prime est versée au prorata du nombre de trimestres.

Le/la soussigné(e) déclare sur l'honneur que les données susmentionnées sont correctes et **joint ici le justificatif (attestation fiscale de ONE) faisant état des frais effectivement effectués pour la garde d'enfants**. D'éventuelles données incorrectes peuvent donner lieu à la demande de restitution de l'intervention déjà octroyée.

Lieu : Date :
 (Signature)

**À renvoyer au Fonds social au plus tard 12 mois
 suivant la date de l'attestation fiscale de ONE**

Attention : en cas de formulaires de demande incomplets, priorité est donnée à d'autres dossiers et le paiement de votre prime peut prendre un retard inutile.

¹ Vous trouverez ce numéro, qui commence par votre date de naissance inversée, sur votre carte d'identité

² Veuillez demander à l'employeur le numéro ONSS complet et la dénomination exacte de l'entreprise